



Animer un espace de discussion sur le travail

Atelier réservé aux représentants du personnel et de la direction, acteurs RH, managers

L'ARACT Guadeloupe

Vous convie à son atelier : animer un espace de discussion sur le travail

**Le mardi 28 mars 2023
De 8h30 à 12h : en présentiel**

Dans le cadre d'une démarche de Qualité de Vie au Travail, la mise en place d'un espace de discussion sur le travail (EDT) est l'un des outils recommandés.

Cet espace est conçu pour échanger sur le travail et sur les façons d'améliorer les conditions de sa réalisation. Il requiert cependant de la méthode dans sa conception et son animation pour garder sa pertinence.

L'animation d'un espace de discussion sur le travail ne s'improvise pas. Elle doit être structurée et favoriser l'expression libre des collaborateurs sur leur activité de travail. Il s'agit de s'assurer que l'espace de discussion produit des résultats tangibles.

Au programme :

- Quel est le rôle de l'animateur ? Quelle est la posture à adopter ?
- Quelles sont les différentes méthodes et outils d'animation ?
- Comment promouvoir un EDT au sein de son entreprise ?

L'objectif : permettre aux acteurs de l'entreprise d'acquérir les bases pour animer un espace de discussion sur le travail.

Intervenant : Chargé de mission de l'ARACT Guadeloupe

Méthode : approche participative

Pour des raisons d'organisation, merci de nous envoyer votre réponse au plus tard le **jeudi 23 mars 2023**, par mail (m.gavaly@anact.fr) ou en ligne (<https://forms.gle/Y2KaQgMFkCSLu4YK7>).



COUPON REPONSE

Entreprise : _____	
Nom : _____	Prénom : _____
Fonction : <input type="checkbox"/> Directeur <input type="checkbox"/> RH <input type="checkbox"/> Manager Autre <input type="checkbox"/> (précisez).....	
Email : _____	Téléphone : 0690 _____
Organisation syndicale : _____	
Nom : _____ Prénom : _____	
Mandat de représentant du <i>personnel</i> (précisez le mandat)	
Email : _____	Téléphone : 0690 _____
Cachet de l'entreprise/Organisation	

Financiers

